



# Usurpation d'identité informatique

Par **Snag**, le **23/09/2011** à **11:58**

Bonjour,

Un fichier informatique déclaré comme nuisant à l'entreprise à été imprimé à partir de ma session, protéger par mots de passe. Or le mot de passe ne se mets en route qu'après x minutes.

Je ne suis pas l'auteur de ce fichier, ni de son impression.

Je pense que quelqu'un s'est servi de mes identifiants.

Puis-je ou dois-je déposer plainte devant le tribunal de police pour usurpation d'identité?

Merci d'avance pour votre entraide.

Cordialement,